



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

sp01

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 23 MARS 2023

1002 personnes (18,15% des membres) ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale spéciale s'ouvre à 12h29

0.0 Procédures

Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) propose l'ouverture de l'Assemblée générale spéciale H23-sp01 à 12h29

Alice Lemieux Profil Questions internationales) appuie.

Adoptée à l'unanimité

0.1 Présidium

Félix-Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques)) propose le présidium suivant :

Animation salle : Jacinthe Lussier

Secrétaire : Laurence Jette

Senti : Jacob Proulx

Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) appuie

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

Félix-Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques)) propose que Santiago Bertolino, réalisateur de documentaire, sous contrat avec l'AGECVM, puisse documenter l'Assemblée générale

Léo Palardy (Profil Innovation sociale) appuie

Adoptée à l'unanimité

DÉCLARATION DE TERRITOIRE NON CÉDÉ

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

0.2 Lecture de l'ordre du jour (non modifiable)

Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) propose l'ordre du jour tel qu'affiché

Ordre du jour affiché

1.0 Grèves

1.1 Grève du 27 au 31 mars 2023 pour la rémunération de tous les stages et l'amélioration des conditions de travail de toutes les stagiaires

1.1.1 Plénière

1.1.2 Proposition mandat

2.0 Levée

Audrey-Anne Larocque (Profil Innovation sociale) appuie

Adoptée à l'unanimité

1.0 Grèves

1.1 Grève du 27 au 31 mars 2023 pour la rémunération de tous les stages et l'amélioration des conditions de travail de toutes les stagiaires



Senti : 438-389-8416

1.1.1 Plénière

Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) propose de finir les tours de parole pour avoir une plénière de 15 minutes

Leylou Dion (Arts visuels) appuie

Adoptée à l'unanimité

Amendement

Félix-Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques)) propose de finir les tours de parole avant la plénière :

Louis-François Chénier-André (Soins infirmiers) appuie

Adopté à l'unanimité

1.1.2 Proposition ([mandat](#))

Louis-François Chénier-André (Soins infirmiers) propose

Proposition mandat de grève pour la rémunération de tous les stages et l'amélioration des conditions de travail de toutes les stagiaires (27 au 31 mars 2023)

- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** la majorité des stages non-rémunérés ont lieu dans les secteurs majoritairement féminins, rendant cet enjeu intrinsèquement féministe ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** les secteurs majoritairement féminins sont souvent considéré comme des vocations, justifiant des conditions de travail inacceptables au nom du « don de soi » ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** le sous-financement du secteur public affecte autant les travailleur-euse-s que les stagiaires, parmi lesquel-les sont surreprésenté-e-s les femmes, les parents-étudiant-e-s et les personnes immigrantes ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** le mouvement pour la rémunération des stages est actuellement en pleine expansion et que la meilleure façon de souffler dans ses voiles est de faire la grève ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** la non-rémunération de certains stages, principalement ceux du secteur public et ceux où les femmes, immigrant-e-s, parents-étudiant-e-s et autre minorités sont surreprésentées, causent des insécurités financière qui mènent souvent à l'abandon des études dans les secteurs les plus en demandes ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** les stagiaires, en particulier les jeunes, sont utilisés dans certains milieux de travail comme main d'œuvre bon marché en remplacement des travailleuses et travailleurs rémunérés ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** les conditions de travail pour les stagiaires sont souvent plus précaires que celles des travailleur-euse-s rémunéré-e-s, menant à davantage de précarité pour les stagiaires qui ne peuvent souvent pas être syndiqué-e-s ;
 - **QUE** l'AGECVM soit en grève du 27 mars au 31 mars pour revendiquer la rémunération de tous les stages et l'amélioration des conditions de travail de toutes les stagiaires.

Félix-Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques)) appuie

Proposition privilégiée :

Philippe Pelletier Piacente (Techniques de travail social) appuie la question préalable

Adoptée à majorité

Amendement :

Grève du 29 au 31 mars 2023

Battu (refusé) à majorité

Amendement :

Philippe Pelletier Piacente (Techniques de travail social) propose que la grève soit reconductible s'il n'y a pas eu gain de cause

Appui : XXX, XXX

Adoptée à majorité



- Assemblée générale spéciale de grève H23-sp01

Amendement :

Alexandra Côté (Techniques d'éducation à l'enfance) propose **que les laboratoires de Soins infirmiers restent fermés**

Christian Roy (Techniques de design de présentation) appuie

Adopté à majorité

Amendement :

Olivier Painchaud-Sinha (Tremplin DEC) propose que les locaux suivants restent ouverts 9.02, 9.03, 9.05, 9.06, 9.07, 9.29, 9.30

Mathew Bard (Spécialisation en dessin animé) appuie

Battu à majorité (refusé)

Proposition privilégiée :

Romane Ballargeon (Arts visuels) propose la question préalable

Mallorie Roch-Desparois (Techniques de travail social) appuie

Adoptée à majorité

Sous-amendement :

Modification : Tous les locaux des laboratoires restent ouverts pendant la grève

Battu à majorité (refusé)

Proposition privilégiée :

Naomy Frazilien (Techniques d'éducation spécialisée) propose la question préalable

XXX XXX (Tremplin DEC) appuie

Adoptée à majorité

Amendement :

Léo Palardy (Profil Innovation sociale) propose

- ❖ Considérant que nous vivons encore les conséquences de l'austérité sous Philippe Couillard, qui a dramatiquement fragilisé les différents services publics et que le gouvernement de François Legault continue de planifier des mesures néolibérales qui risquent d'empirer la situation. (après le considérant sous financement)

Modifier le premier que et ajouter : et toutes les employé.e.s des services publics

Olivier Paichaud-Sinha (Tremplin DEC) appuie

Adopté à l'unanimité

Amendement :

Marie-Catherine Baron (Techniques d'éducation spécialisée) propose que l'épreuve synthèse en T.E.S. soit exempté de la grève

Yasmine Lahjioui (Techniques d'éducation spécialisée) appuie

Battu à majorité (aka refusé)

Proposition privilégiée

Catherine Jobin (Histoire et civilisation) propose la question préalable

Appui : XXX, XXX

Adoptée à majorité

Mandat adopté à majorité

- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** la majorité des stages non-rémunérés ont lieu dans les secteurs majoritairement féminins, rendant cet enjeu intrinsèquement féministe ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** les secteurs majoritairement féminins sont souvent considéré comme des vocations, justifiant des conditions de travail inacceptables au nom du « *don de soi* » ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** le sous-financement du secteur public affecte autant les travailleur.euse.s que les stagiaires, parmi lesquel-les sont surreprésenté.e-s les femmes, les parents-étudiant.e-s et les personnes immigrantes ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** vivons encore les conséquences de l'austérité sous Philippe Couillard, qui a dramatiquement fragilisé les différents services publics et toutes les employé.e.s des services

publics et que le gouvernement de François Legault continue de planifier des mesures néolibérales qui risquent d'empirer la situation;

- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** le mouvement pour la rémunération des stages est actuellement en pleine expansion et que la meilleure façon de souffler dans ses voiles est de faire la grève ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** la non-rémunération de certains stages, principalement ceux du secteur public et ceux où les femmes, immigrant-e-s, parents-étudiant-e-s et autres minorités sont surreprésentées, causent des insécurités financières qui mènent souvent à l'abandon des études dans les secteurs les plus en demandes ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** les stagiaires, en particulier les jeunes, sont utilisés dans certains milieux de travail comme main d'œuvre bon marché en remplacement des travailleuses et travailleurs rémunérés ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** les conditions de travail pour les stagiaires sont souvent plus précaires que celles des travailleur-euse-s rémunéré-e-s, menant à davantage de précarité pour les stagiaires qui ne peuvent souvent pas être syndiqué-e-s ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** le rôle de l'AGECVM de faire valoir, de protéger et de développer de toutes les manières, les intérêts pédagogiques de ses membres;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** la disponibilité des milieux de stage en soins infirmiers est limitée;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** la situation de certains groupes de stage de programme de soins infirmiers qui sont déjà pénalisés par des situations hors du contrôle du département;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** la perte $\geq 25\%$ des journées de stage au bloc sommatif peut compromettre la réussite de certains groupes d'étudiant.e.s du programme de soins infirmiers et créer une disparité au niveau des modalités d'évaluation des stages notées;
 - ❖ **QUE l'AGECVM soit en grève du 27 mars au 31 mars pour revendiquer la rémunération de tous les stages et l'amélioration des conditions de travail de toutes les stagiaires et toutes les employé.e.s des services publics**
 - ❖ **QUE puissent avoir accès à leurs stages les groupes (soins infirmiers) pour lesquels le nombre de jours mentionnés met en péril leur réussite ou crée une disparité au niveau des évaluations de stage notées;**
 - ❖ **QUE aucune sanction ne puisse être infligée aux étudiant.e.s des groupes dont les stages restent accessibles durant les jours de grève qui désiraient appliquer la grève de leur stage;**
 - ❖ **QUE le CRCSI soit mis en charge de déterminer les groupes de stage pour lesquels le nombre de jours de grève mentionné peut mettre en péril leur réussite ou créer une disparité au niveau des évaluations de stage notées et en fournir une liste à l'AGECVM.**
 - ❖ **QUE les laboratoires de soins infirmiers restent fermés pour les étudiant.e.s qui voudraient les utiliser;**
 - ❖ **QUE les services aux étudiant.e.s restent ouverts durant les journées de grève;**
 - ❖ **Que la grève soit reconductible s'il n'y a pas eu gain de cause**

2.0 Levée

Félix-Antoine Brault (Profil Individu (sans mathématiques)) propose la levée de l'Assemblée générale spéciale de grève [H23-sp01](#) de ce jeudi 23 mars 2023

Simon Martin (Techniques de gestion et d'intervention en loisir) appuie

Adoptée à l'unanimité

16h01, l'Assemblée générale spéciale de grève [H23-sp01](#) est levée